



Communiqué de presse

Alerte pré-cyclonique à Mayotte

Paris, le 6 décembre 2019 –Le préfet de Mayotte a décidé de placer le territoire en pré-alerte cyclonique depuis jeudi soir, compte tenu de la formation d'une tempête tropicale (« Belna ») dans l'océan indien à proximité de Mayotte.

A ce stade, il est encore trop tôt pour savoir si « Belna » touchera Mayotte et avec quelle intensité.

Le préfet de Mayotte a armé le centre opérationnel de la Préfecture et préparé les mesures qui conduiront, si le passage du cyclone est confirmé, à la mise à l'abri des populations vulnérables dans les établissements scolaires de proximité, en lien étroit avec le conseil départemental et les communes qui ont été réunis vendredi matin.

Le gouvernement est vigilant sur la situation. Des renforts de sécurité civile, en provenance de l'hexagone et de la Réunion sont en cours d'acheminement vers Mayotte, afin de renforcer les services de l'Etat mobilisés sur le terrain.

Le préfet de Mayotte est intervenu ce soir au Journal télévisé de Mayotte la 1^{ère} afin d'informer les habitants sur les consignes à respecter en cas d'épisode cyclonique, le territoire de Mayotte n'ayant pas été exposé à un tel risque depuis 1984.

**Service de presse de MM. Christophe CASTANER, ministre de l'Intérieur,
et Laurent NUÑEZ, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Intérieur :**
01 49 27 38 53 – sec1.pressecab@interieur.gouv.fr

Service de presse de Mme Annick GIRARDIN, ministre des Outre-Mer :
01 53 69 26 74
mompresse@outre-mer.gouv.fr